

territoire et paysage

Le site d'implantation des bâtiments pour la Police Internationale (PI) et pour le Centre Fédéral pour requérants d'Asile (CFA) est à considérer selon plusieurs échelles. D'abord celle du grand territoire, définie par la présence du Jura au-delà du tarmac de l'aéroport. Puis l'échelle de l'infrastructure aéroportuaire, à l'extrémité de laquelle les nouveaux bâtiments viennent s'implanter pour marquer une terminaison volumétrique. Enfin, celle de la zone artisanale du Bois-Brulé, caractérisée par la présence végétale des bosquets existants.



implantation et répartition du programme

Le programme s'inscrit dans une composition articulée et orthogonale, parallèle aux crêtes du Jura, au cordon boisé le long du front nord du tarmac et à la piste elle-même. Les affectations sont réparties en trois unités volumétriques identifiables: le bâtiment de la PI à l'ouest, celui des espaces communs au centre et celui du CFA à l'est. Cette aggrégation définit spatialement les espaces extérieurs: pour l'accueil général du côté sud, et pour les utilisateurs des locaux du côté nord.

Au centre, une place publique est ainsi créée face à l'accès sur la route du Bois-Brulé, espace extérieur de référence commun aux deux entités cantonale et fédérale. Elle est bordée latéralement par les portiques des entrées principales qui se font face. La limite nord de ce parvis est matérialisée par le léger détachement volumétrique du « pavillon sports et détente » dans lequel un jeu d'espaces à double hauteurs alternés permet d'assurer une perméabilité visuelle vers la piste de l'aéroport et au-delà vers les crêtes du Jura.

A l'ouest, connectée directement à l'aéroport, la cour extérieure des véhicules de la PI est naturellement sécurisée par les façades des bâtiments et par l'enceinte de la parcelle. Cette zone de stationnement bénéficie également d'un accès logistique direct mais sécurisé avec la route du Bois-Brulé, en contournant le bâtiment de la PI par l'ouest.

A l'est, la cour destinée au délassement des résidents requérants d'asile prend place face au Jura, dans une situation légèrement surélevée par rapport au tarmac de l'aéroport et à la voie d'accès carrossable du parking souterrain de la PI.

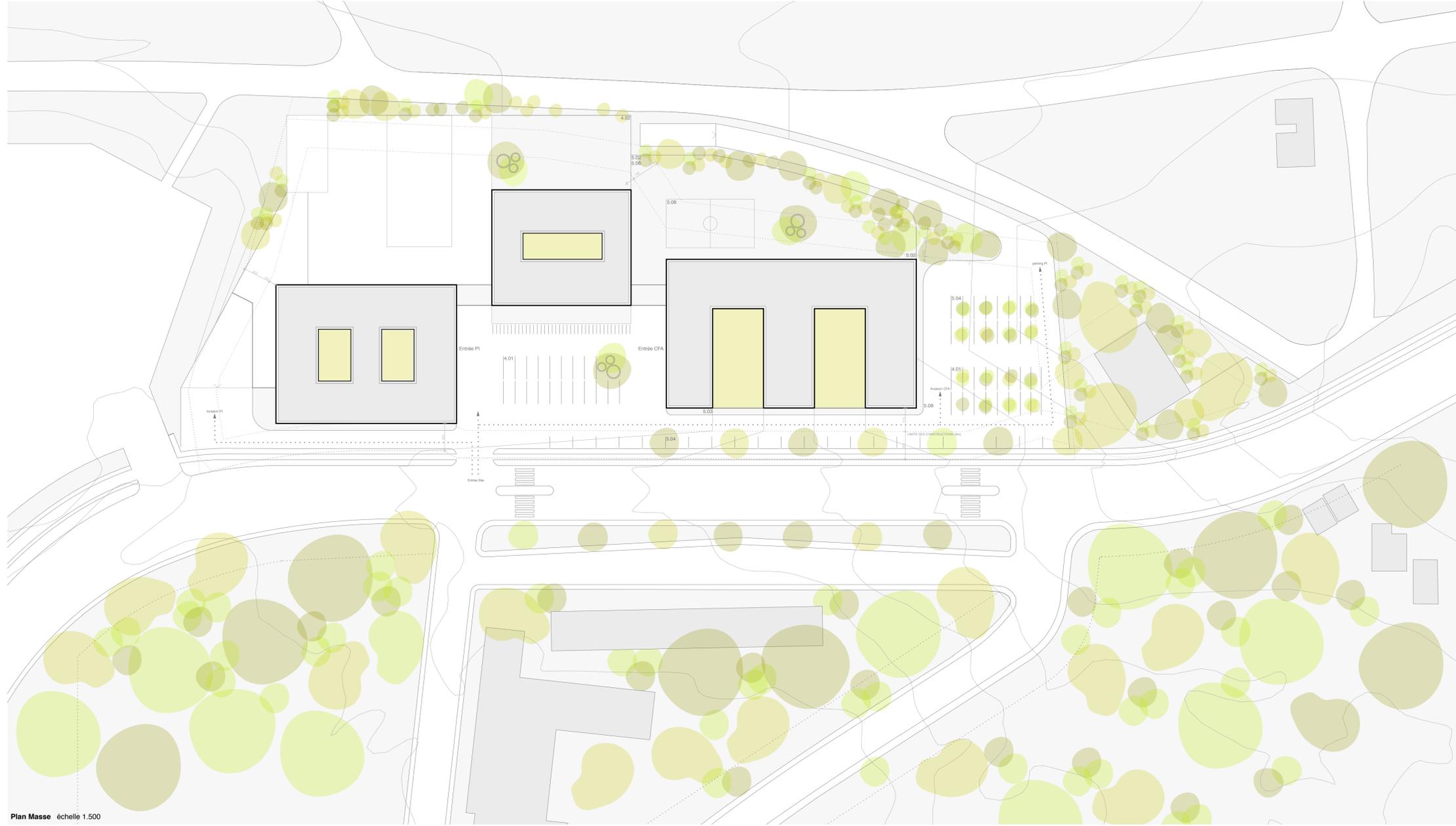
La division de ces trois entités, de même que la localisation du parking souterrain sous la PI, assurent la possibilité d'une réalisation par étapes comme souhaité. Les places de stationnement extérieures sont disposées sur le parvis d'entrée, le long de la façade sud du CFA ainsi qu'à l'extrémité est de la parcelle. Le traitement topographique proposé permet de définir un rez-de-chaussée supérieur connecté à la place publique d'entrée au complexe, alors que les deux cours au nord sont connectées aux rez-de-chaussée inférieurs des bâtiments de la PI et du CFA.

organisation des trois bâtiments

Chacun des trois volumes est creusé pour instiller de la lumière au cœur des ouvrages, dans un principe de composition analogue. Le bâtiment de la PI présente ainsi deux atrium qui font office d'espaces de référence et permettent d'apporter du jour dans les circulations et les grands espaces intérieurs. Le « pavillon sports et détente » offre un patio à ciel ouvert au niveau supérieur, au calme, pour le délassement des utilisateurs. Le bâtiment du CFA est quant à lui composé en « peigne », disposant les chambres des résidents sur trois ailes qui s'ouvrent au sud, à l'abri des nuisances de l'aéroport.



Bâtiment PI	Bâtiment CFA
1.00 Police Internationale	1.00 Zone d'entrée
2.00 Centre de Detention Bois-Brulé	2.00 Zone Hébergement
3.00 Centre de Coopération Policiere et Douaniere	3.00 Administration / Externes
4.00 Logistique / Technique du Bâtiment	4.00 Logistique / Technique du Bâtiment



Plan Masse échelle 1.500

programme interne du bâtiment de la Police Internationale

En lien avec l'aéroport, les secteurs « sécurité et administration » du Centre de Détention administrative prennent place au rez inférieur, de même que les locaux du groupe d'intervention PORTO. Le rez supérieur accueille la zone d'entrée et les organes de pilotage de la centrale des opérations de la PI qui sont disposés autour du patio. Au-dessus du desk d'accueil, un atrium met en relation les niveaux administratifs de la PI (premier et deuxième étage) et le CCPD qui occupe le troisième étage. Au quatrième étage, le secteur « habitat » du Centre de Détention s'organise autour de l'atrium principal complété par un patio à ciel ouvert qui fait office de cour de promenade.

flux intérieurs de la PI

Une attention particulière est accordée à la gestion des flux verticaux intérieurs qui sont dissociés en trois groupes d'ascenseurs disposés dans le bâtiment. Le premier à l'usage exclusif des détenus accompagnés, qui assure le lien interne du Centre de Détention entre le rez inférieur et le quatrième étage, mais permet aussi de connecter le quartier cellulaire de la PI situé au premier étage dans le cas de la remise du détenu par l'OCB à la PI. Le deuxième groupe situé à proximité de l'accueil assure les flux principaux des policiers, des assistants de sécurité publique, des collaborateurs administratifs mais également des visiteurs externes. Enfin le troisième groupe assure les liens logistiques entre la zone de déchargement et les étages, et permet également de répondre aux besoins du groupe d'intervention PORTO dont les locaux administratifs sont situés au premier étage et les locaux d'intervention au rez inférieur.

programme interne du bâtiment sports et détente

Les éléments communs du programme sont disposés dans le « pavillon sports et détente », en connexion avec la PI et le CFA. La salle de gymnastique prend place au rez inférieur, en continuité des vestiaires et du stand de tir. Au rez supérieur, sur une double hauteur, un grand réfectoire mutualisé (PI et CFA) fait le lien visuel avec la salle de gymnastique et le patio supérieur. A l'étage, la salle de fitness et le dojo s'ouvrent tant sur le grand territoire que sur le patio supérieur, zone de détente à l'abri des nuisances.

programme interne du bâtiment du Centre Fédéral de requérants d'Asile

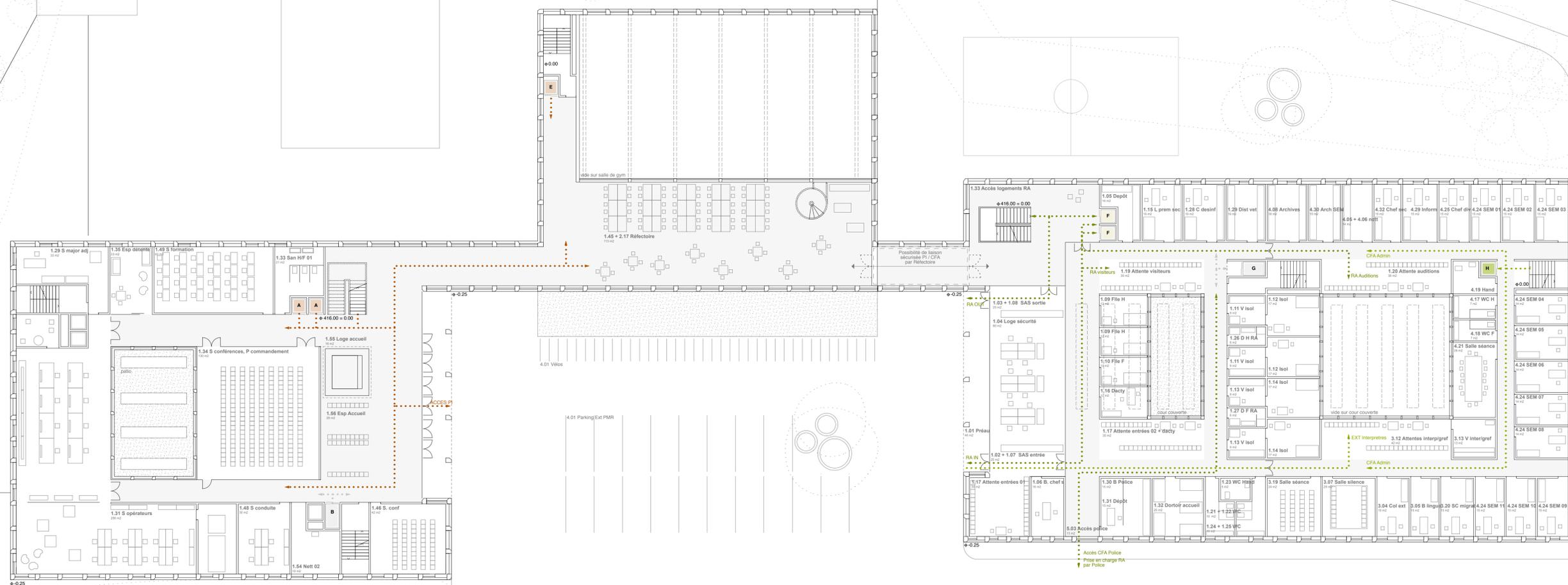
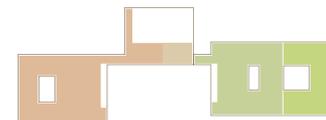
L'accès principal s'effectue au rez supérieur, sur le parvis d'accueil commun, de part et d'autre de la loge de sécurité. La zone d'entrée se déploie conjointement avec les locaux administratifs du Secrétariat d'Etat aux Migrations qui ont un accès direct depuis le rez inférieur, en façade est du bâtiment. Les salles d'attente des différents usagers bénéficient du jour zénithal depuis les jardins suspendus. Un accès indépendant permet le lien fonctionnel souhaité par la police avec les cellules d'isolement.

Le premier étage a une vocation mixte avec les salles multifonctions des requérants en façade nord, alors que les trois ailes sud accueillent les salles de cours, les locaux médicaux et les locaux du personnel d'encadrement. L'hébergement des requérants prend place aux derniers niveaux, à l'abri des nuisances de la piste d'aéroport avec une agréable orientation sud.

Le grand séjour-réfectoire du rez inférieur est mis en relation avec la cour extérieure, alors que contre terre, prennent place les locaux techniques et logistiques. Ici également, les flux verticaux sont répartis par usagers: les ascenseurs ouest assurent les déplacements des requérants et l'ascenseur est est ceux du personnel d'encadrement, en lien direct avec l'accès extérieur. En situation centrale, un monte-charge assure le flux logistique.

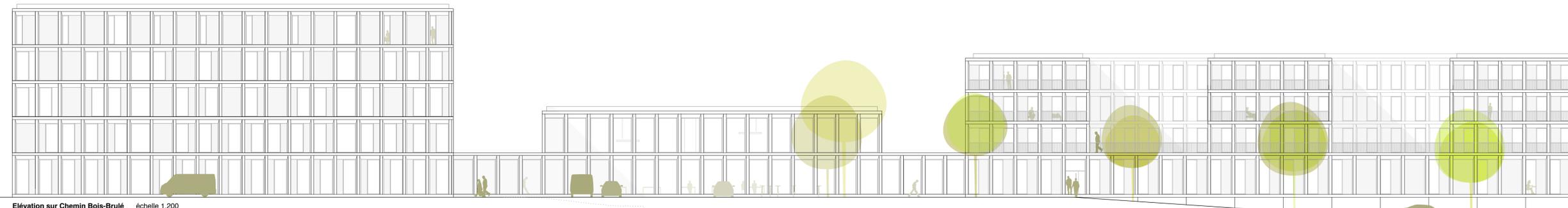


Vue extérieure sur place publique et entrée Bâtiment PI



Rez de Chaussée Supérieur échelle 1,200 A - PI Bâtiment Bureaux B - PI Logistique E - PI Sport / Détente F - CFA RA G - CFA Logistique H - CFA Administration

4.01 Parking Ext
5.04 CFA Police

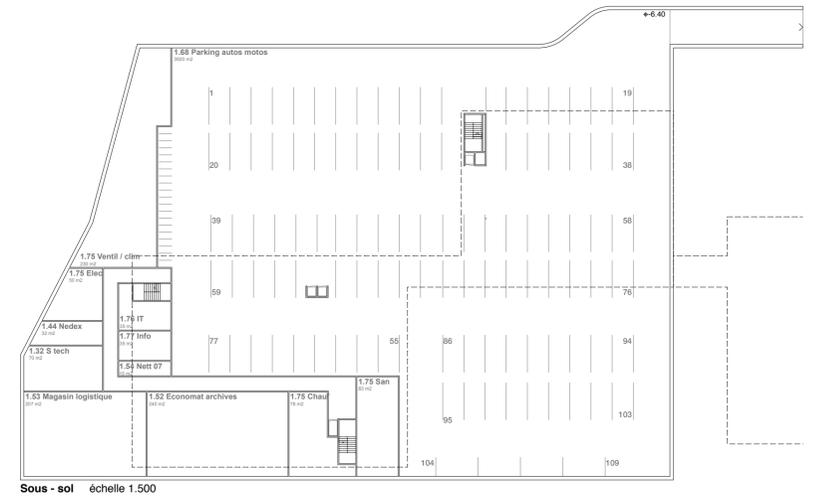
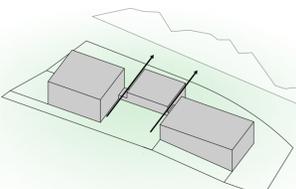
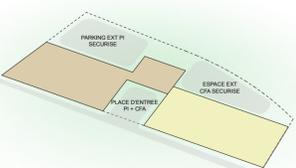
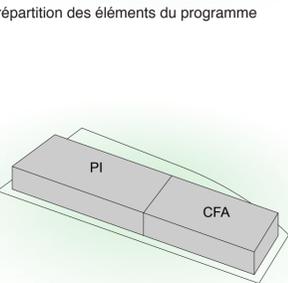
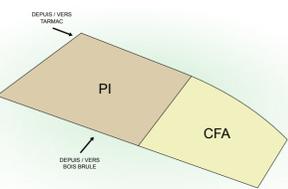
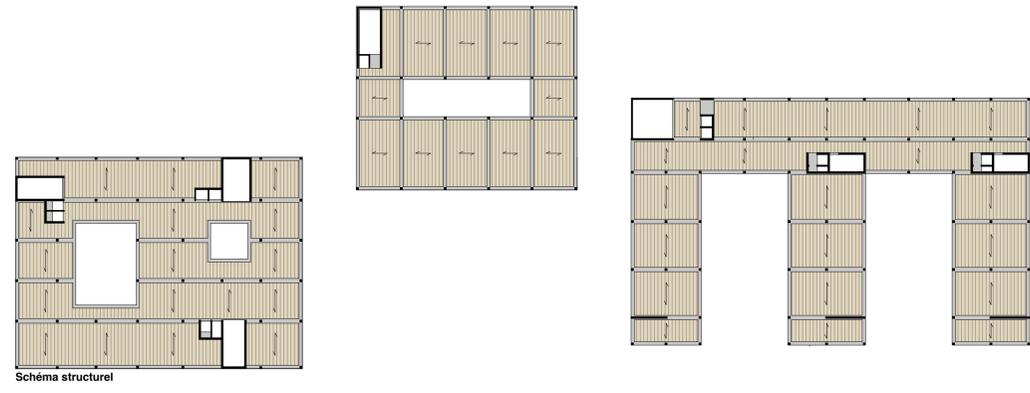
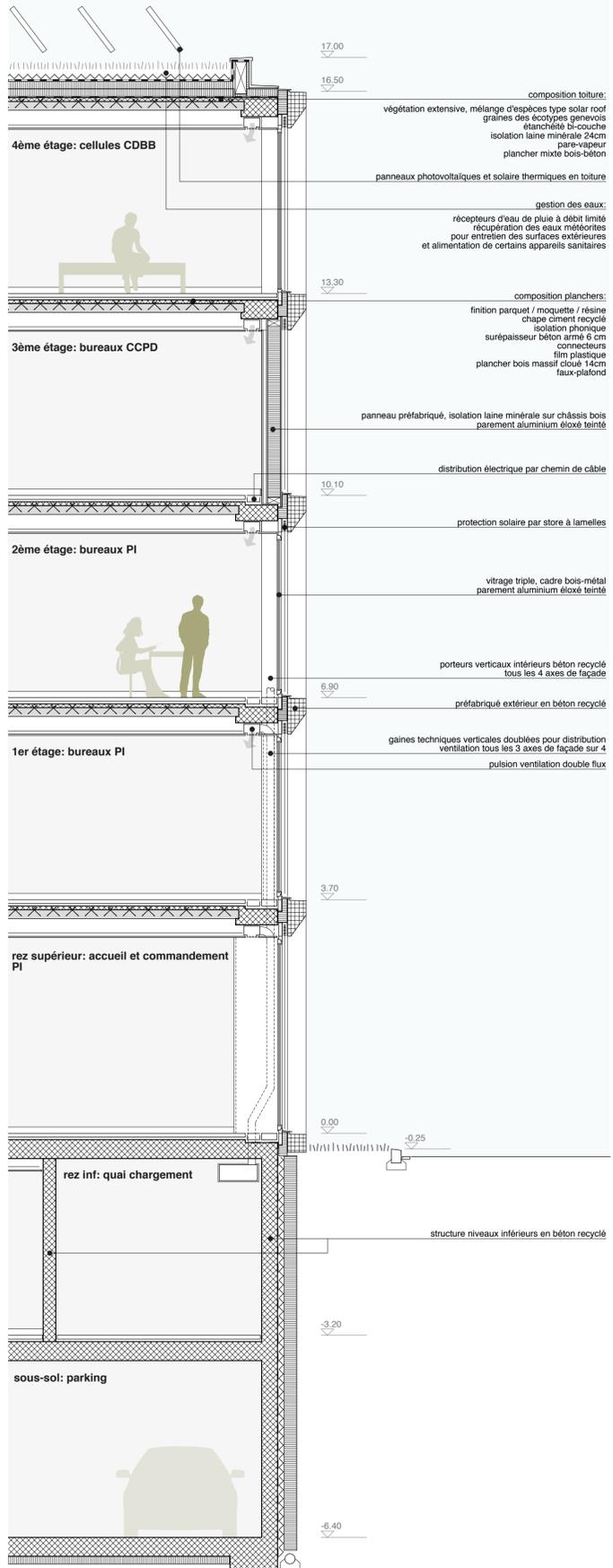


Élévation sur Chemin Bois-Brulé échelle 1,200

matérialisation

L'écriture architecturale cherche par la simplicité à unifier les parties d'ouvrage dans un ensemble cohérent tout en permettant l'identification de chacune des parties. Les façades viennent englober chacun des bâtiments par une structure unitaire mais laissent apparaître la différenciation d'usage par la proportion des surfaces vitrées, le traitement des garde-corps et une légère différenciation des teintes dans les éléments constitutifs des élévations.

Tant la volonté de compacité de la forme que la rationalité du dispositif constructif concourent à garantir l'économie recherchée, tout en affichant une identité institutionnelle à l'ensemble. Ici le béton – recyclé – participe de l'expression générale, tout en étant un matériau « écologiquement » engagé et sans entretien. A l'intérieur, la présence du bois structurel est révélé ou évoqué par les faux plafonds de la même matière. Le reste des revêtements répondent à l'adage « simple et solide » en adéquation avec le thème programmatique et une vision durable de la mise en œuvre.





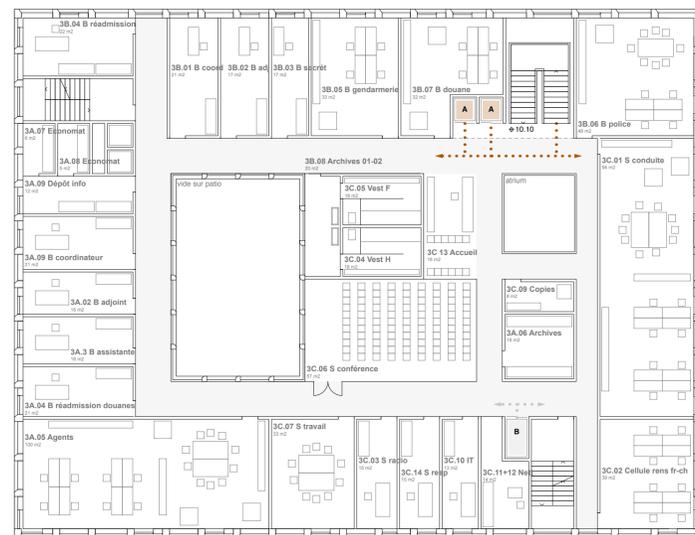
Rez de Chaussée Inférieur échelle 1.200 A - PI Bâtiment Bureaux B - PI Logistique C - PI PORTO D - PI CDBB E - PI Sport / Détente F - CFA RA G - CFA Logistique H - CFA Administration



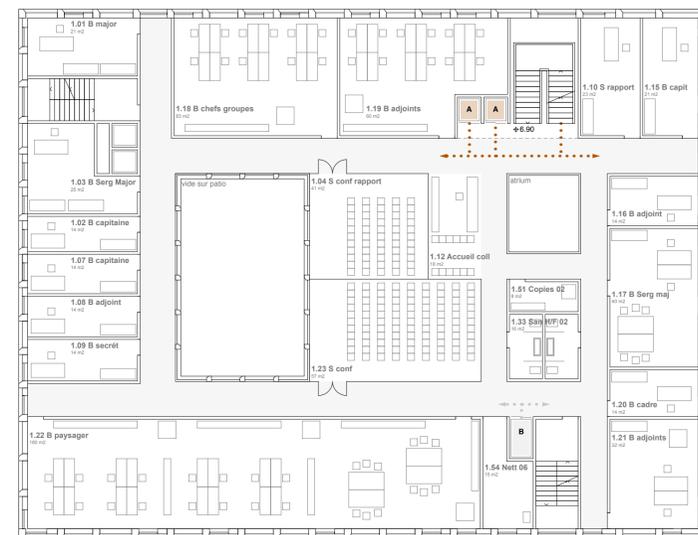
Coupe transversale sur pavillon sports et détente échelle 1.200



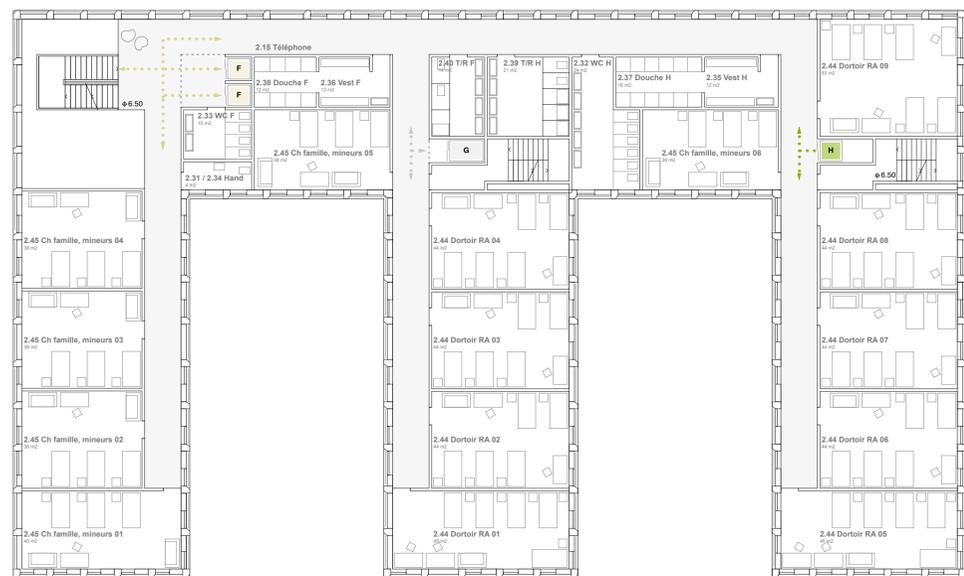
Etage 4 CDBB échelle 1.200 A - PI Bâtiment Bureaux B - PI Logistique D - PI CDBB



Etage 3 CCPD échelle 1.200



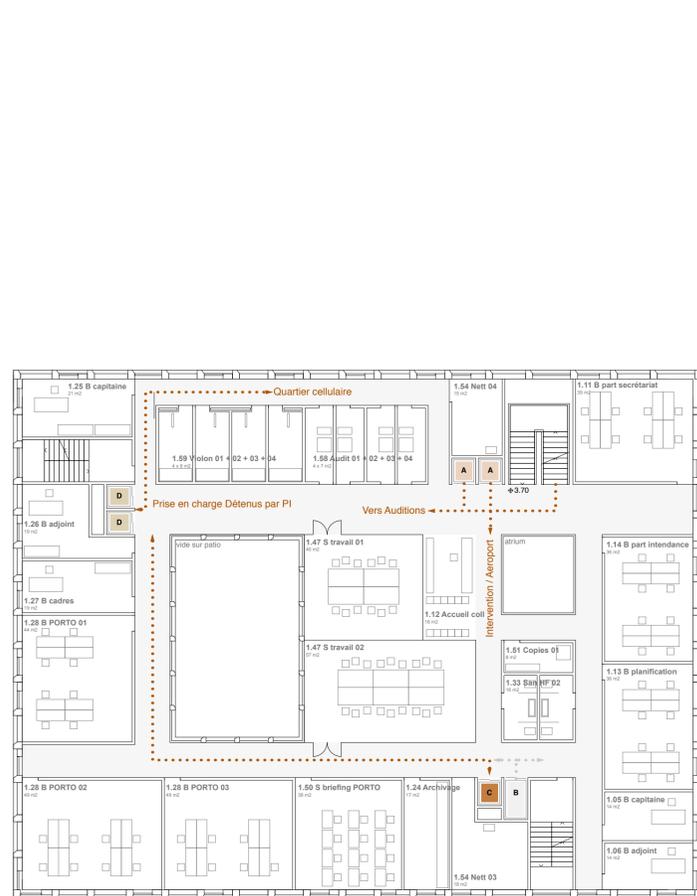
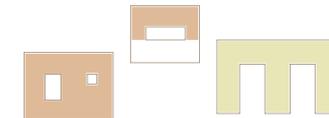
Etage 2 PI Direction échelle 1.200



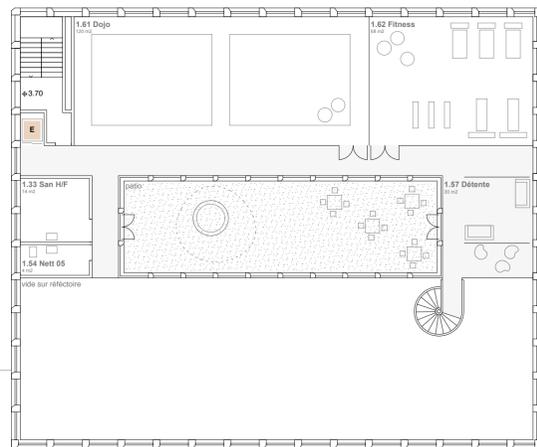
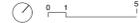
Etage 2 et 3 Hébergement CFA échelle 1.200 F - CFA RA G - CFA Logistique H - CFA Administration



Coupe transversale sur CFA échelle 1.200



Etage 1 échelle 1.200 A - PI Bâtiment Bureaux B - PI Logistique C - PI PORTO D - PI CDBB E - PI Sport / Détente F - CFA RA G - CFA Logistique H - CFA Administration



Coupe longitudinale sur place publique échelle 1.200